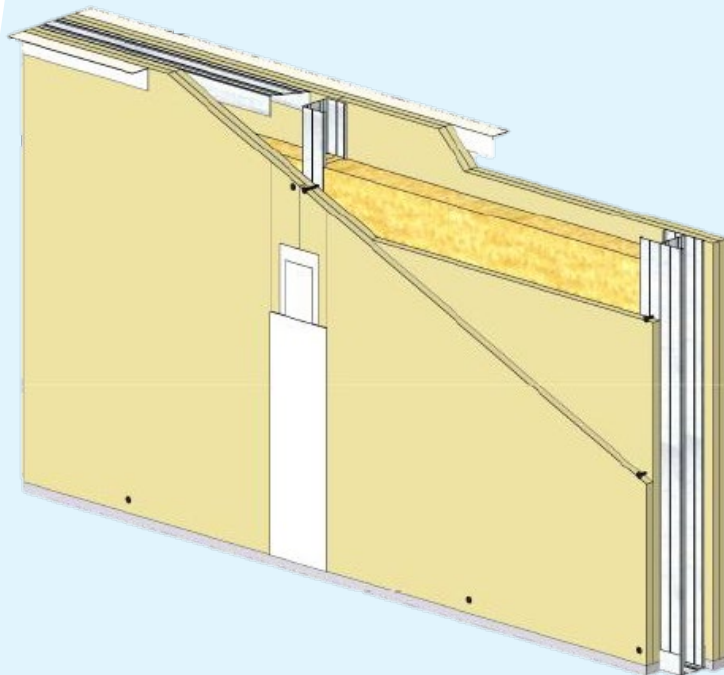


CLOISON DISTRIBUTIVE KNAUF METAL 120/70 KNAUF KHD13



DESCRIPTION DU SYSTEME

Les cloisons distributives KNAUF METAL 120/70 sont constituées par assemblage de deux plaques de plâtre KNAUF KHD13 par côtés, vissées sur une ossature métallique KNAUF. Le système est composé de :

- 4 x KNAUF KHD13 ;
- Montants M70/35 simple ou double, entraxe 400 mm ou 600 mm (selon hauteur désirée) ;
- Un isolant à base de fibres végétales Knauf Thermasoft® natura ou un isolant en laine minérale d'épaisseur 70 mm selon la performance feu et/ou acoustique.

DOMAINE D'EMPLOI

Les cloisons distributives KNAUF METAL 120/70 KHD13 sont principalement destinées à la réalisation d'ouvrages en :

- Neuf et rénovation
- Locaux cas B
- Locaux Intérieurs classés EA - EB

DOMAINE D'EMPLOI

Justificatifs Feu :

- 120/70 : EFR 22-002846

Justificatifs Acoustique :

- 120/70 : CSTB AC08-26013527-1
- 120/70 + LM : CSTB AC08-26013527-1

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41

CLOISON DISTRIBUTIVE KNAUF METAL 120/70 KNAUF KHD13

Fiche Technique Système

KNAUF

Type de cloison	120/70
Type de plaque	KHD13
Épaisseur totale (Ec) [mm]	120
Vide interne (Vi) [mm]	70
Nombre x Épaisseur de plaques (Ep) [mm]	4 x 12,5
Type d'ossature	M70/35
Poids cloison max. sans LM * [kg/m ²]	43,5
Hauteur maximale (Hc) [m]	

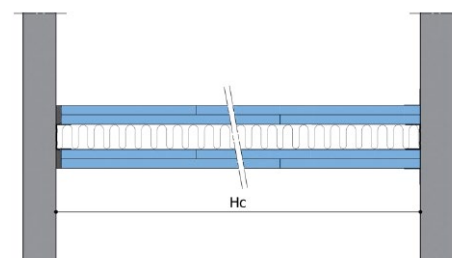
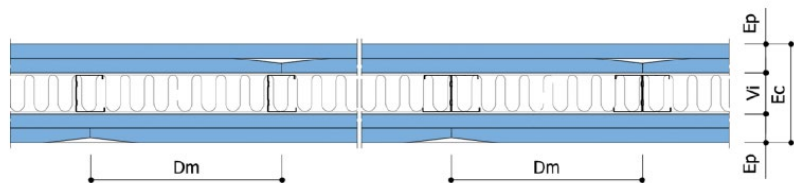
	Entraxe (Dm) [mm]	
Montants simples - [600	3,85
	400	4,45
Montants doubles -]]	600	4,90
	400	5,40

	Épaisseur [mm]	
Sans laine	/	EI 60
Avec laine minérale ou végétale	70	EI 60

	Épaisseur [mm]	
Sans laine	/	43
Avec laine minérale ou végétale	70	51

* Max = montants doubles entraxe 0.40m et parement indiqué dans « type de plaque »

Dispositions particulières de mise en œuvre	
Performance Feu :	Oui : consulter le PV de Résistance au feu
Performance Acoustique :	Non
Autre :	Non



KNAUF

Zone d'Activités - Rue
Principale 68600
WOLFGANTZEN
www.knauf.com

SUPPORT TECHNIQUE
Tél: 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont à données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.

W112.fr_CKM13-HD-22.fr_120-70
fr / 2024-11